



SOMMAIRE

- Le mot du maire**
- Réunion publique**
- Le projet de revitalisation du centre-bourg
A la Communauté d'Agglomération du Puy**
- Les budgets**
- La vie de la commune**
- Le domaine public sans cesse agressé**
- En bref**
- État-civil**
- Bloc notes - Agenda**

BULLETIN MUNICIPAL

LE MOT DU MAIRE

Très récemment, des événements locaux relatifs à l'eau potable et pluviale ont fait l'actualité bien au-delà de notre commune. Ces événements ont nourri à juste titre l'inquiétude de la population. C'est un coup de pub dont on se serait bien volontiers passés si l'on avait eu la main dessus... Vous l'avez compris, j'évoque ici l'effraction sur le petit réservoir d'eau potable de la Potence et les coulées de boue dans le quartier du Fangeas.

Dans le premier cas, il s'agit ni plus ni moins d'une tentative d'empoisonnement du réseau d'eau potable. C'est un geste d'une extrême gravité car il peut porter atteinte à l'intégrité physique des personnes. C'est un acte inqualifiable qui mérite d'être sanctionné à la hauteur du drame qu'il aurait pu provoquer. Nous espérons ardemment que la plainte déposée aboutira. Cet acte qui a mobilisé la section criminelle de la gendarmerie n'est pas un cas isolé. Le Ministère de l'Intérieur disposant de renseignements confidentiels s'est intéressé au suivi de l'affaire d'Allègre. La question de la sécurité des captages et des réservoirs d'eau potable est posée. Il conviendra de prendre rapidement les décisions qui s'imposent. Le Préfet de Haute-Loire doit sensibiliser les élus sur ce sujet.

Dans le second cas, l'épisode orageux que nous avons subi est exceptionnel par la violence et la répétition des pluies. De nombreux territoires ont eu à déplorer les conséquences parfois dévastatrices de ces orages. Néanmoins, les hommes par leurs interventions inappropriées et irréfléchies participent largement à l'amplification des phénomènes météorologiques. Il faut comprendre la colère et l'exaspération des riverains impactés devant une situation qui n'aurait jamais dû dégénérer à ce point. La commune paie ici un lourd tribut au niveau des réseaux et des voiries, surtout quand on sait que ces ouvrages ne peuvent être couverts par les assurances et au niveau de la station d'épuration dont le fonctionnement est très perturbé. Nos agents de voirie ont passé beaucoup de temps à réparer les dégâts au détriment d'autres travaux urgents notamment en cette période. J'en profite pour les remercier pour leur grande disponibilité en dehors de leurs heures de service (de nuit, weekend de Pentecôte...).

Par le passé, Allègre a connu bien d'autres épisodes orageux violents, mais ils n'ont jamais dégénéré à ce point. Il n'est que temps de tirer immédiatement les conséquences définitives de cette inondation parfaitement évitable.

REUNION PUBLIQUE

Le présent se conjugue avec le passé pour définir le futur. Vitrines aux rideaux tirés par pudeur pour cacher le néant. Vitrines témoins d'un passé florissant, d'une intense animation que seules quelques séquences filmées et autres cartes postales anciennes se plaisent à nous rappeler. Souvenirs, souvenirs teintés de nostalgie

pour celles et ceux d'entre nous qui ont connu ce glorieux passé. Etonnement et incrédulité pour les autres. Mais vitrines toujours présentes, omniprésentes même, surtout pour le visiteur qui parfois détourne pudiquement le regard. Non, ce n'est pas « remuer le couteau dans la plaie » que de se livrer à ce constat. La

société est en constante et rapide évolution : les nouvelles habitudes de déplacement, de consommation, les aspirations des citoyens, les nouveaux moyens de communication... Alors, il faut être lucide : nous ne ferons pas revivre le passé sauf le temps d'une fête médiévale. Il faut s'adapter, bon gré, mal gré et adapter notre environnement.

En ce début de XXIème siècle, notre centre-bourg n'échappe pas au constat général de désertification, phénomène auquel d'ailleurs le milieu urbain est également confronté. Incontestablement, nous sommes à un tournant : abandon ou tentative de revitalisation ?

➤ Abandonner ce lieu historique, c'est le condamner à moyen et long terme à devenir un champ de ruines d'où émergeraient sans doute encore les éléments du patrimoine communal, les hôtels particuliers du moyen-âge et quelques immeubles entretenus et rénovés par leurs propriétaires.

➤ A l'inverse, procéder à un curetage en règle, c'est-à-dire pour la commune acheter pour démolir en nombre beaucoup de maisons, serait bouleverser l'ordonnement du lieu. Ce serait faire fi de notre histoire et ainsi traiter par le mépris nos ancêtres qui ont imaginé la cité à laquelle d'aucuns aujourd'hui encore trouvent beaucoup de charme. Ce serait également une opération extrêmement coûteuse et risquée.

➤ Ou conserver l'aspect médiéval du village en démolissant à la marge, en encourageant par des aides financières les propriétaires à rénover leurs maisons, en intervenant sur les espaces publics, en essayant de réintroduire une forme de vie sociale pour nous tous,

pas seulement visiteurs d'un jour, mais également résidents permanents, en faisant le pari d'un retour en centre-bourg de résidents.

C'est le défi que nous nous sommes fixés. Mais c'est un défi collectif, qui ne sera gagné qu'avec nos partenaires territoriaux ainsi qu'avec vous, chers habitants d'un jour et de toujours, si nous avançons ensemble pour le relever. Il y va de la fierté à habiter dans un charmant petit coin de France encore vivant grâce à son activité commerciale, artisanale et de services, grâce au dynamisme de ses associations, dans une Petite Cité de Caractère qui ne demande qu'à s'embellir et à se régénérer pour le bonheur de nous tous. Petite Cité de Caractère dont il faudra défendre le label dans cinq ans ...Et ça ne se fera pas en restant les bras croisés !

Aussi, vous est-il proposé dans ce bulletin de prendre connaissance à la fois d'un récapitulatif des projets achevés ou en cours ainsi que d'une ébauche des grandes orientations à venir, prélude à la **réunion publique ci-dessous programmée et à laquelle nous vous attendons nombreux pour échanger, recueillir vos remarques et ainsi construire ensemble l'avenir de notre belle cité.**

La municipalité vous invite à venir débattre de ce sujet capital pour l'avenir d'Allègre le VENDREDI 6 JUILLET 2018, à 18h30, à l'observatoire, en présence d'Amaël RAPHANEAU architecte ayant conduit la révision de l'AVAP et l'étude de revitalisation du centre-bourg.

LE PROJET DE REVITALISATION DU CENTRE-BOURG

Un nouvel élément est intervenu en ce début d'année 2018 : il s'agit de l'appel à projet de la région AURA envers les villages labellisés (plus beaux villages et petites cités de caractère). Voici donc rappelé et complété le projet de revitalisation dans son ensemble :

➤ La candidature au label « Petites Cités de Caractère » : nous avons été labellisés en septembre 2017.

➤ L'office de tourisme devenu point info-tourisme est recentré en profitant du passage du bureau de poste en agence postale.

➤ Le parking à proximité du centre-bourg et des bâtiments publics (école et mairie) a été aménagé.

➤ De nouvelles signalisations sont installées ou consolidées :

> le parcours de randonnée à la tourbière du mont Bar.

> un totem à hauteur du point info tourisme et des panneaux à la Potence et au pied du mont Bar invitant à cheminer d'un lieu à l'autre.

> Une vingtaine de panneau « tourbière du mont Bar » et « Potence » installés à notre demande par le département à tous les carrefours aux environs d'Allègre (Fix-la Pierre Plantée-St paulien- Bellevue- Sembadel...)

➤ La création de nouveaux parcours de découverte :

1) Le parcours numérique : La présentation figure dans les précédents numéros du même bulletin municipal. Ajoutons que la version numérique ne sera en fonction qu'à l'automne. Mais on devrait disposer de la version papier (carnet de voyage) dès cet été. Il s'agit d'un beau produit réalisé à l'aquarelle et très interactif pour les enfants. Un espace cabanes avec pont suspendu est prévu sur le parcours au niveau de la Potence. Rappelons que ce nouveau parcours est un PR (Parcours de randonnée) en boucle de 5 km avec départ et arrivée au point info tourisme. Il permet la visite du centre-bourg en incluant le tour du mont Bauray.

2) La chasse aux trésors sur le même circuit complétera les animations en direction des plus jeunes, en familles ou en groupes (écoles-centres de loisirs). Elle figurera dans le carnet de voyage.

3) Le parcours de randonnée pédestre et VTT La Chaise Dieu-Allègre-Saint Paulien-Polignac-Le Puy : c'est un nouveau produit qui s'adresse à tous, pas seulement aux touristes. Il allie à la fois l'activité sportive et culturelle. Ce sont 54 km qu'on peut parcourir en une, deux ou trois étapes. Les lieux d'hébergement prévus se situent à Allègre et Saint-Paulien. Ce parcours emprunte des chemins de randonnée tous déjà balisés. L'office de tourisme de la CAPEV réalise la commercialisation au moyen d'un flyer (en mairie et au point info-tourisme). Il est même possible d'utiliser des vélos électriques ! (se renseigner : www.lepuyenvelay-tourisme.fr).

➤ L'aménagement de l'ancien lavoir en halle-observatoire : L'espace très lumineux est un lieu



d'observation du paysage, un abri pour pique-niquer avec un coin toilette.

➤ La réhabilitation du bâtiment la coccinelle :



Rappel : rez-de-jardin en gîte d'étape ; rez-de-rue en espace multi-activités et appartement au deuxième étage. Plusieurs pistes sont actuellement explorées car la configuration des espaces permet différents aménagements. Il est incontestable que la fermeture du café du marché a laissé un énorme vide au centre du village. Non, on ne va pas ouvrir un bar en temps que tel, mais sans doute un lieu convivial de rencontre offrant des espaces de loisirs, de services, d'activités manuelles, d'expositions etc...avec la possibilité de boire un café, un thé ou autre, un lieu ouvert à TOUS et plus particulièrement à vous habitants d'Allègre et des environs. Les bars associatifs pour pallier les absences dans les centres bourgs sont d'actualité.

➤ L'acquisition de la friche industrielle CHARRETIER : Nous avons sollicité et obtenu des subventions pour l'achat, la démolition et la dépollution des espaces. Dans la séance du conseil municipal du 20 avril 2018, les élus ont décidé de confier l'opération à l'EPF (Etablissement Public Foncier) qui a vocation à porter de tels projets en lieu et place des collectivités territoriales sur une durée maximum de 12 ans et à un taux d'intérêt à 0%. L'EPF compte mener une opération de dépollution par des champignons : démarche bien moins onéreuse que toute autre solution. A terme, une partie des terrains dépollués seront proposés à la construction : ils seront excellemment placés (proche des commerces) et viabilisables à moindre coût. En fin de compte, cette lourde opération devrait permettre à la commune d'atteindre l'équilibre financier tçut en

ayant réhabilité un vaste espace aujourd'hui particulièrement désastreux en terme d'environnement et d'esthétique...pour un village labellisé et mis sur le marché à un coût raisonnable des terrains constructibles.

➤ La participation à l'appel à projet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes : Lancé le 2 janvier 2018 avec date limite au 15 mars : il a fallu être très réactifs... Nous avons répondu suivant trois axes parmi les dix figurant dans le cahier des charges :

- 1) Aménagement de divers espaces publics.
- 2) Sécurisation des lieux à la Potence et aménagement d'un espace scénique amovible.
- 3) Intervention sur le bâti privé (aide à la restauration des façades dans le secteur 1 de l'AVAP). Nous venons d'apprendre que notre projet est retenu par la région. Nous sommes dans l'attente de la réponse à la demande DETR (subvention d'Etat). Si le projet est

retenu à ce niveau également, nous devrions atteindre un montant de subvention proche du maximum (80%). Nous pourrions alors finaliser l'étude toujours avec le bureau Fonséca-Raphaneau retenu pour la révision de l'AVAP. Nous aurons 6 mois pour engager le début des travaux puis 5 ans pour les réaliser en totalité.

Les sources de financement pour l'ensemble du projet de revitalisation sont : l'Europe, l'Etat (DETR, réserve parlementaire et amendes de police), la Région, le Département, la Communauté d'Agglomération. De plus, un dossier d'aide a été déposé auprès de la fondation patrimoine du Crédit agricole.

Nous vous attendons très nombreux à la réunion publique du vendredi 6 juillet 2018 à 18h30, à l'observatoire, pour davantage d'informations et surtout pour un échange d'idées qui permettra de définir ensemble un projet majeur pour l'avenir de la commune.

A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PUY (CAPEV)

Un certain mécontentement : En ce début d'année, une vingtaine d'élus, ainsi que leurs suppléants, des anciennes communautés de communes (Craponne, La Chaise-Dieu, Emblavez et Portes d'Auvergne) se sont réunis à l'initiative de Bernard BRIGNON, maire de Julliangues, pour exprimer leur mécontentement et leur déception par rapport aux fortes attentes qui étaient les leurs en entrant dans la CAPEV. Suite au courrier à l'attention du président JOUBERT, ce dernier a organisé une réunion à Craponne au cours de laquelle chacun a pu s'exprimer dans un débat animé mais courtois. Il a fait part des grandes difficultés rencontrées par ses services pour organiser et mettre en mouvement une structure de 73 communes aux attentes très différentes. Il a également pris en compte nos souhaits d'être davantage écoutés et entendus. Notre démarche sera-t-elle suivie d'effets ? L'avenir le dira.

La route de Châteauneuf : La zone artisanale de Châteauneuf est désormais gérée par la CAPEV qui a seule la compétence économique. Cela comprend

évidemment les voies desservant les zones. C'est donc le cas de la route de Châteauneuf à partir de l'angle de la place docteur Gallaud. Cette voie particulièrement défoncée devrait être refaite à l'automne 2018. La commune aura en charge la réfection des réseaux humides. Dans l'attente, il est prévu un entretien par des emplois partiels venant consolider l'enrobé à froid que nous avons mis pour boucher les « nids de poules ».

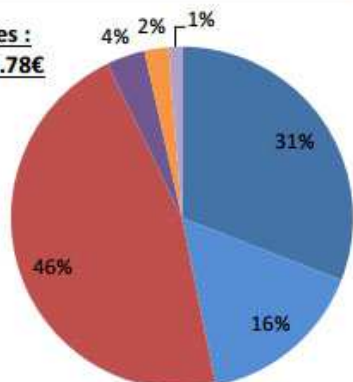
Les compétences Eau et Assainissement : La commission parlementaire mixte (députés et sénateurs) n'ayant pu trouver un accord, nous nous dirigeons vers un transfert obligatoire de ces deux compétences dès le 1^{er} janvier 2019. Que l'on soit partisan de conserver ou de céder ces deux compétences, il faut cependant reconnaître que la gestion est de plus en plus complexe à assumer pour une commune de notre taille. Dans le cas d'un transfert, il conviendra de s'assurer que les tarifs ne vont pas exploser comme ce fut le cas pour certains ménages au niveau de la taxe ordures.

LES BUDGETS

Les données synthétiques du compte administratif 2017

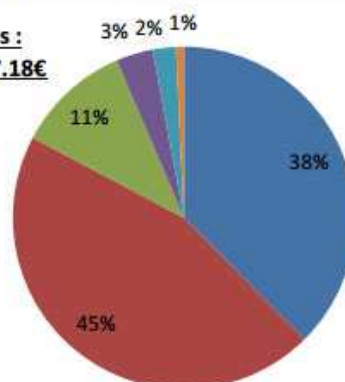
FONCTIONNEMENT

Dépenses :
729 256.78€



- charges courantes (225 507.16€)
- autres charges de gestion courante (116 055.46€)
- charges de personnel, charges sociales (335 307.64€)
- rbt intérêts de la dette (26 594.73€)
- opérations d'ordre (16 493.79€)
- reversement à l'Etat (9 298€)

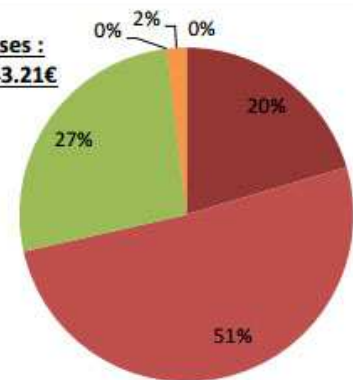
Recettes :
943 197.18€



- impôts et taxes (354 348.44€)
- dotations Etat, compensations (426 195.89€)
- vente de produits, loyers (101 976.75€)
- produits exceptionnels (32 941.44€)
- rbt sur salaires (20 667.41€)
- opérations d'ordre (7 067.25€)

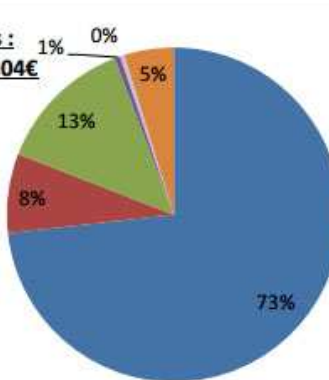
INVESTISSEMENT

Dépenses :
368 943.21€



- Txv d'investissement (75 313.82€)
- Txv entretien patrimoine (188 326.49€)
- dette moyen terme (98 235.65€)
- dette court terme (0€)
- opérations d'ordre (7 067.25€)

Recettes :
343 261.04€

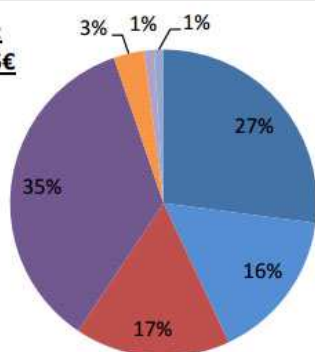


- affectation du résultat (251 358.94€)
- FCTVA (26 364.00€)
- subventions travaux (45 734.74€)
- taxe d'aménagt, autres taxes (1 921.57€)
- emprunt et cautionnement (1 388.00€)
- opérations d'ordre (16 493.79€)

Les données synthétiques du budget primitif 2018

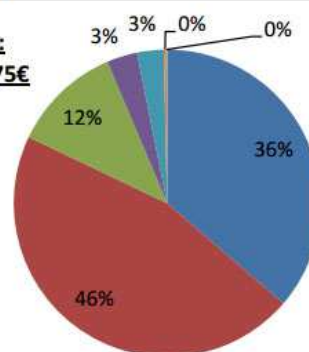
FONCTIONNEMENT

Dépenses :
928 726.75€



- charges courantes (251 380€)
- autres charges de gestion courante (148 080€)
- virement en investissement (152 233.47€)
- charges de personnel, charges sociales (328 270€)
- rbt intérêts de la dette (30000€)
- opérations d'ordre (9 465,28€)
- versement à l'Etat (9 298€)

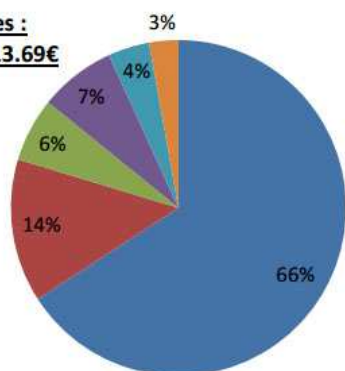
Recettes :
928 726.75€



- impôts et taxes (337 173€)
- dotations Etat, compensations (425 145€)
- vente de produits, loyers (107 120€)
- excédent reporté (30 000€)
- produits exceptionnels (26 000€)
- rbt sur salaires (2 500€)
- opérations d'ordre (788.75€)

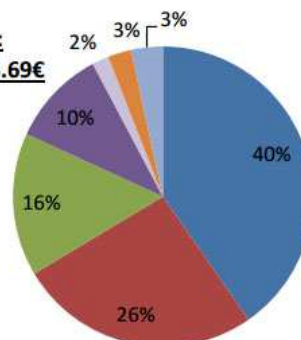
INVESTISSEMENT

Dépenses :
1 461 413.69€



- Txv d'investissement (962 303€)
- Txv entretien patrimoine (201 941€)
- dette moyen terme (90 000€)
- déficit antérieur (107 581.12€)
- dépenses imprévues, réserve (58 474.52€)
- opérations d'ordre (15 788,75€)

Recettes :
1 461 413.69€



- subventions travaux (589 001€)
- emprunt et cautionnement (381 500€)
- affectation du résultat (225 491.64€)
- virement du fonctionnement (152 233.47€)
- FCTVA (26 397€)
- autres recettes, cession (37 000€)
- opérations d'ordre (49 790.58€)

LA VIE DE LA COMMUNE

Génération mouvement, club des Amis du Mont Bar

Dimanche 14 janvier avait lieu l'Assemblée Générale du club des Amis du Mont Bar. La salle George Sand accueillait les adhérents de cette association très dynamique, toujours en train de prévoir des projets pour maintenir en forme tout le groupe (sorties, repas...). Ils étaient venus nombreux car, outre les travaux de l'Assemblée Générale il était prévu de se mettre autour de la table pour déguster la galette des rois.

Du changement au bureau : Cette année ce sont deux coprésidents qui ont été élus : Michel Gagne et Marcel Garnier, le vice-président est Pierre Chabannes. C'est Rose-Marie Lopez qui s'occupera de la trésorerie, elle aura pour l'épauler Jeanine Willette en tant que trésorière adjointe. Claude Bussac a été élu secrétaire.



Le projet Erasmus au Collège du mont Bar

Le mardi 9 janvier les élèves italianistes de 3ème ont eu l'occasion de rencontrer Beatrice Chiodi, étudiante italienne en Erasmus à St Etienne. Cette rencontre a permis aux élèves de découvrir ce programme qui soutient financièrement une large gamme d'actions et d'activités dans les domaines de l'enseignement, de la formation, de la jeunesse et du sport. Le programme vise à donner aux étudiants, aux stagiaires, au personnel et d'une manière générale aux jeunes de moins de 30 ans avec ou sans diplôme, la possibilité de séjourner à l'étranger pour renforcer leurs compétences et accroître leur employabilité.



Belle ambiance à la maison de retraite

L'association des visiteuses de malades en milieu hospitalier et les bénévoles du secteur d'Allègre ont présenté leurs voeux aux résidents et aux personnels de la Résidence des deux volcans d'Allègre (EHPAD). Cet après-midi du vendredi 19 janvier il y avait une belle ambiance dans les locaux de la maison de retraite. La présidente Odette Beynier a d'abord pris la parole pour remercier les maires du canton pour leur générosité, c'est en effet grâce aux subventions des municipalités que les actions des visiteuses peuvent être menées à bien. Ensuite, le maire d'Allègre, Gilbert Meyssonier, à travers son discours s'est

adressé à toute l'équipe des visiteuses pour les féliciter dans leur implication afin d'apporter des moments de bonheur aux résidents. Il a mis en avant leur engagement citoyen, leur qualité d'écoute, leur disponibilité et leur dévouement.

L'association des visiteuses qui existe depuis 1978 compte une quinzaine de personnes. Elle s'est engagé à mettre en place et animer régulièrement des activités certains après-midi pour le plus grand plaisir de nos anciens qui apprécient grandement l'action menée par ce collectif de bénévoles.



Art floral à la maison de retraite.



Pour fêter l'arrivée du printemps, Marie-Thérèse Pouille (fille de Juliette Grenier, résidente à l'Ehpad) a proposé aux résidents de s'essayer à l'art floral en fabriquant des fleurs en nylon. Toutes ces dames ont réagi avec enthousiasme ? Pensez-vous, pas du tout : « On est trop vieilles ; on n'est pas capables de faire ça ; moi, j'ai mal aux mains ; moi, j'y vois rien... » Ce n'est pas toujours facile d'innover !!! Bref, après moultes explications, démonstrations et encouragements, l'atelier est mis en place sur trois après-midis et il est décidé que les réalisations décoreront les tables de Pâques. Bien qu'au départ la tâche parut difficile, Marie-Thérèse a su leur redonner confiance en leurs capacités. La fierté d'avoir réalisé ces petits bouquets encourage ces dames et rendez-vous est pris pour un nouvel atelier au mois de Mai. Merci à Marie-Thérèse pour cette proposition ainsi que Christine, Mireille et Jennifer pour la photo.

Des résidents de la Merisaie ont gagné le premier prix de la B D d'Angoulême dans leur catégorie.

Depuis 2005 l'association l'hippocampe organise un concours de bande dessinée dans le cadre du festival de la BD d'Angoulême. Le concours était ouvert aux jeunes de 5 à 20 ans et aux adultes en situation de handicap. Au total, 900 bd ont été reçues par les organisateurs, et c'est ainsi que le jury a discerné l'hippocampe d'or catégorie adultes déficience motrice (plus de 20 ans) à la bande dessinée produite par des résidents de la MAS (Maison Accueil Spécialisée) d'Allègre. Le titre choisi "Martine mes envies."



Lundi 19 février à partir de 17 h tous les résidents et les personnels de la MAS d'Allègre étaient réunis pour fêter en compagnie des familles et des membres de l'APAJH le succès de nos lauréats méritants. Trois résidents étaient à l'honneur Laurence pour avoir écrit le scénario de la bd, Pascal et Fatima

pour avoir mis en couleur les personnages. Deux éducateurs se sont investis pour le montage et les illustrations. De longues heures ont été nécessaires pour réaliser les planches qui racontent l'histoire de

cette jeune adolescente qui rêve d'aventures et qui déborde de vitalité mais que le handicap contrarie dans sa quête de vie plus autonome. Au cours de cette soirée un film montrait nos gagnants lors de la remise de l'hippocampe d'or à Angoulême vendredi 26 janvier à l'hôtel Mercure. Le président APAJH 43 Christian Marrel et le directeur Philippe Vasselier adressaient leurs félicitations aux artistes et à leurs éducateurs

Pascal Auberger et Véronique Laurent pour ce brillant et exceptionnel succès. M. le maire, Gilbert Meyssonier étaient présent pour partager l'instant du verre de l'amitié. Ce fut un moment chargé d'émotions et de plaisir partagé. Et en apothéose, nos lauréats se voyaient remettre un séjour d'une semaine en hébergement de loisirs.

Remise des diplômes aux JSP

Etaient présents : Sénateur Laurent DUPLOMB, Conseillère Départementale et Régionale Marie Agnès PETIT, Prsdt CA SDIS, DDSIS 43, Principal du Collège, Prsdt UDSP 43, Colonel

RIVET, Maire d'Allègre, de Vazeilles Limandre, de Vernassal, , major Antonin gendarmerie, Médecin-Ltn Elodie Rousson, SP ALG et voisins, JSP, encadrants JSP, familles JSP, anciens SP.



L'école Jean Macé accueille des résidents de la Merisaie



Vendredi 9 mars, la classe de madame Sabine Cubizolles a accueilli, des résidents et des accompagnateurs de la maison d'accueil spécialisée La Merisaie. Dans le cadre du travail déjà abordé sur les 5 sens, des membres de la Merisaie avaient préparé 2 ateliers très ludiques et intéressants sur la découverte des différentes odeurs. Jeu de reconnaissance des odeurs : - Les élèves ont humé différentes odeurs afin de les reconnaître : sirop de fraise, de menthe, d'anis, du vinaigre, de la moutarde etc...Pour conclure cet agréable moment, les enfants ont proposé de chanter 2 comptines apprises durant l'année « Sur ma tartine, devine ce que j'ai mis ? » et « L'oiseau du Colorado ».

Journée de convivialité pour l'ADMR

Pour la seconde fois la fédération de l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) a organisé sa journée de convivialité annuelle. L'an dernier c'était à Saint Julien Chapteuil, cette année c'était à Allègre. L'ADMR est un réseau associatif dont le bon fonctionnement dépend des équipes bénévoles et salariées. Toute l'année ces personnels travaillent dans un esprit de proximité, et de solidarité propres aux valeurs de l'ADMR. C'est pour échanger et mieux se connaître entre les intervenants qu'est mise en place cette journée de convivialité. Durant cet après midi du samedi 7 avril, 133 participants se sont retrouvés à la salle George Sand. Sur le thème médiéval, des ateliers ont été proposés aux participants. l'intérieur : tir à l'arc, peinture et jeux. A l'extérieur : promenade en calèche, tour du Mont Bar

avec pour guide Gilbert Meyssonier et visite découverte d'Allègre avec les Amis d'Allègre.



Le premier comité de pilotage des villages labellisés de Haute-Loire s'est réuni à Allègre

Mercredi 4 avril s'est réuni en mairie d'Allègre le premier comité de pilotage des villages labellisés de Haute-Loire. C'est la MDDT (Maison Départementale du Tourisme) qui anime le réseau des villages labellisés en Haute-Loire : Marie-Agnès PETIT présidente et Daniel VINCENT étaient présents, ainsi que M Grimault représentant l'Office de Tourisme de la communauté d'agglomération. Au cours de cette réunion a été présentée la charte à valider par les conseils municipaux des cités labellisées soit "Plus Beau Village de France",

soit "Petite Cité de Caractère". Le maire d'Auzon a présenté le dossier de sa commune souhaitant entrer dans la dynamique. Nous sommes tous conscients de la nécessité de travailler en réseau afin de faire vivre nos cités, de leur apporter une nouvelle dynamique, d'échanger sur nos expériences individuelles. Chacun de reconnaître l'importance de l'engagement de la MDDT en tant qu'animateur du réseau. D'autres réunions se tiendront dans le courant de l'année 2018.



AGUMAAA : atelier de loisirs créatifs au Centre George Sand



Jeudi 12 avril le Centre George Sand a ouvert ses portes au traditionnel atelier de loisirs créatifs. Une dizaine d'enfants et de jeunes ont retrouvé Christine Becouze, l'animatrice, autour d'un projet bien défini, créer des objets sur le thème de la fête des mères. Comme à

chaque fois, l'atelier s'est déroulé sur toute la journée, la matinée étant plutôt consacrée au travail de la pâte fimo. Sur les bons conseils de Christine et avec l'aide précieuse de Karine, Lydie et Emilie, les enfants ont su créer de beaux bijoux. colliers et boucles d'oreilles en forme de cœur ou de losange. Ce travail effectué, les enfants ont procédé à la cuisson des objets, le temps d'un joyeux pique-nique tiré du sac. Puis ils sont passés à l'étape importante du montage, étape qui requiert beaucoup de patience et de minutie. Tous ont passé une excellente journée, et sont repartis heureux et impatients de pouvoir offrir leur précieux trésor à leur maman. Un grand merci à Christine qui propose cet atelier aux enfants deux fois par an depuis de nombreuses années, en partenariat avec l'AGUMAAA.

Séance de projection de vieilles photos organisée par Le CCAS.

Au Centre George Sand, les anciens et les moins anciens étaient conviés pour assister à une projection de vieilles photos et de films des années 1960-1970. Samedi 5 mai ils se sont retrouvés nombreux pour découvrir sur grand écran des photos inédites, certaines datent de 1934. On a eu droit à l'histoire du club de foot d'Allègre, des vieilles photos de classes ont été projetées, l'époque du "Ranch", un club de jeunes des années 1970-1980 a été évoquée. On a découvert des montages de films relatant la fête de Pentecôte dans les années 1980 ainsi que des archives sur la communion solennelle à l'époque où les jeunes communiant défilaient dans les rues du village tout

de blanc vêtus. Projection interactive, l'assistance a été très souvent sollicitée par l'animateur Alain Bernard qui posait des questions concernant les noms des personnages. Ce fut un moment agréable dans lequel tout le monde s'est retrouvé plongé pour quelques instants dans des souvenirs de jeunesse



Cool et verte version 2018

Un soleil radieux a réuni plus de 800 participants pour cette édition 2018 de la cool et verte qui séduit toujours un public familial adepte des sports de pleine nature. L'événement sportif réunissait la randonnée, le trail et le VTT sur des parcours de 12, 24 ou 38 km.

Comme les années précédentes, l'organisation était très structurée avec la participation des sapeurs pompiers de la caserne d'Allègre épaulés par les bénévoles de la cool et verte ainsi que des élus municipaux venus prêter main forte.



Brocante de la Pentecôte



Beaucoup de chineurs se sont retrouvés ce dimanche 20 mai, sous un soleil radieux dans le quartier de la gare pour trouver l'objet rare parmi ceux proposés par les nombreux exposants à l'occasion de la traditionnelle édition de la brocante de pentecôte.

Concours de boules

Une vingtaine de doublettes se sont retrouvées sur le terrain



Grand prix cycliste d'Allègre

Lundi 21 mai avait lieu le grand prix cycliste d'Allègre. Le Puydomois Jérémy Varago remporte le Grand Prix d'Allègre. Le jeune coureur du club de Cournon s'est imposé en solitaire au terme de 5 boucles de 17 kilomètres. Il s'agit du 65^{ème} grand prix avec 150 engagés des minimes aux seniors.



Allègre, village aux 2 étoiles

Désormais Allègre, "Petite Cité de Caractère", devient également "Village étoilé". Ce vendredi 1er juin a été officialisé le label de "village étoilé" grâce à la volonté de la municipalité qui a fait de nombreux efforts pour obtenir de cette nouvelle appellation. Il a en effet fallu répondre à de nombreux critères concernant l'éclairage public notamment l'extinction nocturne qui a été initialisée depuis 2015 sur l'ensemble de la commune. Cette opération a nécessité dans un premier temps le remplacement de très nombreuses lampes énergivores et la mise en place d'horloges astronomiques, opérations financées à hauteur de 45% par le syndicat d'électrification rurale. Au-delà de l'étiquette "village labellisé", des aspects financiers non négligeables sont à signaler, les économies réalisées sur une année sur la note d'électricité sont de 50 %, on passe ainsi de 9000€ à 4500€. Mais ce sont les objectifs environnementaux comme une meilleure prise en compte de la faune nocturne, et le respect du cycle journalier de vie de la flore qui ont été en toile de fond. C'est grâce à la détermination des élus que la commune se voit attribuer deux étoiles par l'Association Nationale pour



la Protection du Ciel et de l'Environnement (ANPCEN). Cette démarche des élus s'inscrit dans un cadre plus large de prise en compte de l'environnement, réalisation d'un réseau urbain de chaleur bois alimentant une cinquantaine de foyers parmi lesquels de "gros consommateurs" de la commune. A noter aussi l'abandon total des produits phytosanitaires type désherbants (la commune peut envisager d'appartenir à la liste des collectivités classées "zéro phyto"). On peut ajouter à cela le ramassage hebdomadaire des cartons par la commune auprès des artisans et des commerçants du bourg.



Un violent orage s'est abattu sur le bourg

Vendredi premier juin vers 18 heures au moment même où avait lieu la remise du label "Allègre village étoilé" s'est abattu un orage d'une rare violence sur la commune. Les dégâts sont à constater au niveau de la RD 13 (rue du Mont Bar et rue du Fangeas) qui ressemblait à un torrent de boue et de cailloux. Plaques d'égouts éjectées par la force du courant, maisons



fortement menacées par la montée très subite des eaux, certaines ont même été inondées. La station d'épuration située sur la zone de Fontelines a été endommagée, les services techniques de la mairie font le nécessaire pour la remettre en ordre de marche. La route entre Allègre et Céaux d'Allègre a été submergée au niveau du village de Serres.



LE DOMAINE PUBLIC SANS CESSE AGRESSÉ

☞ *Distributeurs de sacs à déjections canines* : ils sont en place. Une amélioration est constatée. Nous demandons simplement que **TOUS** les propriétaires de chiens soient respectueux de la consigne. Rappel : Nous avons un contrat avec la SPA : il est possible de faire récupérer un chien errant après sa capture par nos soins. Nous avons déjà à plusieurs reprises effectué l'opération.

☞ *Bornes du parcours d'orientation à la Potence* : vandalisées ou volées



☞ Réservoir AEP de la Potence : porte fracturée

Deux réservoirs d'eau sont utilisés à Allègre. Tous les deux sont alimentés par les sources de Fix Saint-Geney. Le plus important est situé à côté des écuries du château, sa façade regarde en direction du Mont Bar, il distribue l'eau à tout le village. Le réservoir secondaire est situé dans le bois de Baury, il est beaucoup plus petit, beaucoup de gens ignorent son existence, il dessert seulement une vingtaine de personnes qui habitent dans la partie supérieure du bourg et notamment rue du Château. C'est celui-ci qui a été victime d'un geste délictueux le week-end de Pentecôte (20 juin 2018). Profitant de l'heure avancée de cette



soirée, un ou plusieurs individus ont en effet forcé la porte à coups de marteau pour ensuite déverser du white spirit dans les 23000 litres d'eau contenus dans le bassin.

☞ *Sacs poubelles* sortis à contre-temps : ils doivent être mis dans la rue les lundis matins et jeudis matins, pas un autre jour, ni la veille au soir. S'il est difficile de lutter contre le vandalisme et le vol (sauf par une vigilance accrue de nous tous), il est facile de respecter quelques règles élémentaires de civisme. D'ailleurs cela a

fonctionné pour l'effraction du réservoir de la Potence : n'est-ce pas Marie-Claude ?

☞ *Canettes dans un fossé* : C'est une habitante d'Allègre qui tient à rester anonyme qui nous fait parvenir des photos qui n'ont rien à voir avec des photos artistiques. Cette personne a découvert dans le fossé de la rue des sources, à proximité de l'entrée sud d'Allègre des bouteilles et autres canettes qui jonchaient sur plusieurs mètres le bas-côté. C'est un acte délibéré qui dénote une certaine débilite comportementale. Préférer jeter dans la nature les reliefs de ses beuveries plutôt que de les déposer dans des bacs de recyclages situés à quelques dizaines de mètres de là n'est pas digne d'un citoyen normal.

Heureusement, des personnes sont là pour faire exactement le contraire et donner l'exemple en ramassant les débris que d'autres ont volontairement déposés dans la nature.



Si lutter contre le vandalisme est difficile, par contre maintenir nos rues propres ne tient qu'à nous et à notre souci du respect de notre environnement humain et matériel.

EN BREF

Camping : Cette année, il sera ouvert du 15 juin au 15 septembre par Angélo TISSANDIER, jeune étudiant bien connu à Allègre. Il est embauché sur la base de 35 heures par semaine au salaire minimum. Quelques travaux supplémentaires sont prévus avant l'ouverture.

Chantier de jeunes : Ce sera du 3 au 24 août 2018. Cette année, le recrutement est complètement ouvert à l'international. Les jeunes seront logés à l'école. Le chantier consistera à remettre en état l'espace public situé en haut du charreyron conduisant de l'école à la place de l'ancienne mairie, en contrebas de la halle – observatoire dont la restauration est achevée. Les jeunes locaux sont invités à participer au chantier dans le but d'échanger entre jeunes de tous pays. Cette expérience a été tentée avec succès l'an dernier par deux de nos compatriotes. Alors, pourquoi pas vous ?

Mouvements de personnels :

☞ Le départ en retraite de Joëlle MAURIN a occasionné le transfert de Cécilia CATHAUD de l'agence postale à l'accueil de la mairie. Après une période d'essai, elle se retrouve en CDD pour une durée de 9 mois.

☞ L'agence postale et le point info-tourisme ont été confiés à Amélie PAGNEUX possédant déjà une expérience dans l'activité commerciale et par ailleurs ayant un projet d'installation sur la commune. Après une période d'essai, elle se retrouve en CDD jusqu'au 13 octobre 2018.

Agence Postale Communale : Elle est essentiellement fréquentée les matins d'où le nouvel horaire d'ouverture de 9 h à 12 h sauf les lundis où elle est fermée. En juillet et août, le point info tourisme sera ouvert les après-midis de 14 h à 16 h et peut-être également l'agence postale si nous obtenons l'autorisation de la direction. D'autre part, on nous a signalé un problème d'utilisation des procurations : il n'est pas possible de retirer de l'argent au profit d'un tiers au moyen d'une procuration. La démarche oblige donc à un déplacement au moins à Saint-Paulien. Nous avons rédigé un courrier de réclamation au directeur régional de la poste avec copie au député J.P.VIGIER. Ce

dernier se charge de faire remonter le problème au niveau national.

Site internet de la mairie : Il fonctionne toujours aussi bien grâce à Alain BERNARD qui le gère au quotidien. Du coup, étant à jour, il est très visité : nous approchons les 500 000 visiteurs ! Alain s'est vu contraint de supprimer la rubrique « Exprimez-vous » car c'était une porte d'entrée pour les pirates informatiques. De fait, les risques de destruction du site étaient majeurs.

Fibre optique : Trois armoires destinées à déployer la fibre optique vont être installées avenue de la gare, le long de la contre allée de la rue du mont Bar (maison Degache) et rue Germaine Tillion. Si l'opérateur tient ses engagements, nous devrions être desservis dans le courant du deuxième semestre 2019, c'est-à-dire bien avant beaucoup d'autres communes : la présence du collège en est l'explication. Cet équipement de haute performance sera un atout d'attractivité de nos territoires.

Réception de l'image : Si vous avez des problèmes de réception d'images sur votre téléviseur, vous pouvez contacter l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences) au 0970 818 818 (appel non surtaxé.)

EHPAD : Cela fait plus d'un an que la structure fonctionne avec des directeurs par intérim dans l'attente d'un recrutement. Une nouvelle organisation a été proposée par l'ARS et le Département et adoptée par les différents conseils d'administration. Les EHPAD de Allègre, Craponne, et La Chaise Dieu seront placés sous l'égide de Centre Hospitalier Emile Roux. Un sous directeur est en cours de recrutement pour Allègre et La Chaise Dieu, à mi-temps dans chacune des deux structures. C'est à l'issue de ce recrutement que le projet de reconstruction pourra reprendre.

ETAT - CIVIL 2018 (premier semestre 2018)

Naissances :

ALBA SALATHÉ Zacharie Désiré le 19/05/18

RECIPON Sacha le 01/06/18

Décès et Transcriptions :

RIX Alain Rogerle 25/12/17

MEUNIER Marie Emilie Barthélemy veuve de Jean Georges Vidal..... le 03/01/18

COUFORT Jean veuf de Christiane Marie-Rose Paysle 25/01/18

COUTAREL Andréa Marie veuve de Jean-Pierre Alphonse Crozemarie .le 02/02/18

DELABRE Marie-thérèse veuve de Pierre Dioudonnatle 11/02/18

FOURNEL Marie Victorine Albertine veuve de Jean Baptiste Bénézit ... le 19/02/18

BUSSAC Alice Lucie Simone veuve de Mathieu Dufourle 26/03/18

FILLERE Eugénie Célestine veuve de Eugène Edouard Gisclonle 04/04/18

HERITIER Laurent..... le 14/04/18

MEYRAS Maria Laurencie veuve de Léon Aimé Gardés.....le 21/04/18

GAYTE Claudia Rosalie veuve de Louis François Monattele 05/05/18

GARNIER Marie-Rose Josette veuve de Jean-Baptiste Toranche le 19/05/18

PETIT Augusta Madeleine veuve de Prosper Baptiste Falgon le 19/05/18

BEIGNIER Claude Alexandre époux de Rose Ampilhac le26/05/18



BLOC-NOTES

LA MAIRIE

Courriel : mairie.allegre@wanadoo.fr
Site internet : www.mairie-allegre.com
Téléphone : 04 71 00 71 21
Fax : 04 71 00 22 84

*Ouverture au public : le lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 12h15
le mercredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00.
Le maire reçoit le mercredi de 10h00 à 12h00*

ADMR

Téléphone : 04 71 00 22 04
Permanences : vendredi de 9h00 à 12h00 ;
lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 14h00 à 17h00

Assistante sociale
Téléphone : 04 71 00 71 92
Permanences en mairie le jeudi de 9h00 à 12h00
sauf le 1^{er} du mois

DES NUMEROS UTILES

Pompiers :18 ou 112
SAMU : 15
Maison de santé :04 71 00 12 01
Médecins de garde (dimanches et jours
fériés en journée) :04 71 04 33 33
Cabinet vétérinaire médico-chirurgical et de
Microkinésithérapie : 04 71 00 22 88
Allo Enfance maltraitée : 119
Gendarmerie : 17

École laïque Jean Macé :04 71 00 70 29
Micro-crèche :04 71 00 23 25
Centre de loisirs :04 71 00 23 86
Collège du mont-Bar :04 71 00 71 74
Office de tourisme :04 71 07 77 09
Agence postale :04 71 07 77 09
Urgence dépannage électrique : 08 10 33 30 43



AGENDA

JUIN 2018 :

Judi 21 juin à partir de 19h : fête de la musique place de l'ancienne halle. (mairie et l'amicale laïque d'Allègre)

Vendredi 22 juin : cinéma à 14h30 « BLUE » et à 20h30 « comme des rois » au CGS.

Samedi 23 juin : cinéma à 18h « L'île aux chiens » au CGS.

Vendredi 24 juin : cinéma à 20h30 « La route sauvage » au CGS.

Samedi 30 juin : fête de l'école Jean Macé au CGS.

JUILLET 2018 :

Lundi 2 juillet : réunion publique organisée par la Gendarmerie, 19h30 salle de la mairie.

Vendredi 6 juillet : réunion publique aménagement centre *bourg* à 18h30 à l'observatoire.

Vendredi 6 juillet : cinéma à 20h30 «Everybody Knows » au CGS.

Mardi 10 juillet : don du sang de 16h30 à 19h au CGS.

Judi 12 juillet : cinéma à 20h30 «Abdel et la Comtesse ».

Vendredi 13 juillet : vernissage exposition « Les résistantes à Ravensbrück » à 18h au logis Saint Paul. (association G. Tillion)

Vendredi 13 juillet : feux d'artifice à 22h

Mercredi 18 juillet : cinéma à 20h30 « Bécassine » au CGS.

BOIRE ET MANGER du Moyen âge à la Belle Epoque par « Les Amis d'Allègre » visites gratuites à l'ancienne cure les jeudis dès 16h00 du 19 juillet au

30 août et pendant les journées du Patrimoine sur demande visites guidées par groupe de 20 pers. max Contact : 04 71 07 35 02 ou 04 71 00 79 74 thycormier@aol.com

Vendredi 20 juillet : cinéma à 14h30 « Le voyage de Lila » et à 20h30 « l'homme qui tua Don Quichotte » au CGS.

Samedi 21 et dimanche 22 juillet : fêtes Médiévales d'Allègre. (Alègre Médiéval)

Dimanche 22 juillet : concours de pêche toute la journée et pétanque à 14h30 au plan d'eau de Céaux d'Allègre.

Vendredi 27 juillet : cinéma à 20h30 « Auzat l'Auvergnat » au CGS.

Vendredi 27 juillet : balade pleine lune à 19h centre bourg et Potence. (mairie)

Du 29 juin au 31 août : exposition « Carrefour des Créations » -artisanat d'art – centre bourg (mairie)

Du 13 juillet au 15 août : exposition Germaine Tillion « Les résistantes de Ravensbrück » au logis Saint Paul (G. Tillion mémoires d'Allègre)

Du 19 juillet au 30 août : exposition « Boire et manger » tous les jeudis à 16h à l'ancienne cure. (Amis d'Allègre)

AOÛT 2018 :

Judi 2 août : conférence G. Tillion « Le devoir de mémoire » à 18h, salle de la mairie

Du 3 au 24 août : Chantier international de jeunes Concordia (mairie)

Vendredi 3 août : festival des 3 chaises à 18h :
récital accordéon- écuries du château- (les 3
chaises)

Samedi 4 août : festival des 3 chaises à 18h : récital
de piano-église-(les 3 chaises.)

Dimanche 5 août : fête de la NIERA à partir de 9h
au CGS (La Neira)

Dimanche 5 août : festival des 3 chaises à 18h :
récital chants- église- (les 3 chaises)

Mardi 7 août : conférence Germaine Tillion. « Une
femme engagée » à 18h salle du conseil municipal.

Dimanche 12 août : concours de pêche toute la
journée et pétanque à 14h30 au plan d'eau de
Céaux d'Allègre.

Dimanche 19 août : vide grenier, centre-bourg,
toute la journée (mairie)

Jeudi 23 août : portes ouvertes du chantier
international de jeunes à 11h en centre
bourg (mairie)

SEPTEMBRE 2018 :

Samedi 15 et dimanche 16 septembre : journées du
patrimoine.(Amis d'Allègre)

Dimanche 30 septembre : marché Bio et d'artisanat
de 10 h à 18 h au CGS. (AGUMAAA)

OCTOBRE 2018 :

Du 19 au 24 octobre : voyage du comité de
jumelage « De la guerre à la paix » Verdun et
Strasbourg.

NOVEMBRE 2018 :

Samedi 10 novembre : foire de la Saint Martin.

DECEMBRE 2018 :

Dimanche 2 décembre : théâtre « Gloire à ?... » par
la compagnie théâtral des « 33 » à 15 h au CGS
(AGUMAAA et comité de jumelage)

Dimanche 16 décembre : marché de Noël de 10 h à
18 h au CGS. (AGUMAAA)

Médiathèque Germaine Tillion

Du 1er au 31 août et du 15 octobre au 15
novembre, l'équipe de la médiathèque vous invite
à découvrir un diaporama sur les monuments aux
morts de notre territoire.

Les bénévoles vous proposent d'observer
différemment ces monuments incontournables de
nos villages : figures de soldats, figures féminines,
symboles... Le diaporama est visible aux heures
d'ouverture de la médiathèque :

Samedi et mercredi de 9h30 à 11h30

Vendredi de 16h à 18h

Dimanche de 10h à 12h

Notez que certaines informations qui nous sont parvenues après la parution du BI n'ont pas pu être
insérées dans l'agenda.

PROCHAIN NUMÉRO DU BULLETIN MUNICIPAL : décembre 2018